

ZONE A : QUIMPER



ASSISTANCE A LA PERSONNE

Aide pour se lever, s'habiller, préparer ses repas ou les prendre, se coucher, etc.	Prix HT	Prix TTC TVA 5,5% inclus *	Coût TTC après crédit d'impôt**
SEMAINE, de 8h à 20h			
1/2h	20,85 €	22,00 €	11,00 €
1h	32,23 €	34,00 €	17,00 €
2h	64,45 €	68,00 €	34,00 €
SAMEDI, de 8h à 20h			
1/2h	20,85 €	22,00 €	11,00 €
1h	32,23 €	34,00 €	17,00 €
2h	64,45 €	68,00 €	34,00 €
DIMANCHE ET JOUR FERIE, de 8h à 20h			
1/2h	31,28 €	33,00 €	16,50 €
1h	48,34 €	51,00 €	25,50 €
2h	96,68 €	102,00 €	51,00 €

**Prestation minimum de 30 minutes –
Facturation uniquement du temps d'Assistance.**

AGE D'OR SERVICES - Entreprise indépendante franchisée – SARL NPS Capital de 15 000 € - Siren 487 620 031 - RCS QUIMPER -
Déclaration/Autorisation/Agrément C/260611/F/029/Q/055 délivré(e) par le CD/la Direccte de QUIMPER - N° Finess 290036656



ZONE A : QUIMPER

ENTRETIEN DU DOMICILE

Entretien du cadre de vie, entretien du linge...	Prix HT	Prix TTC TVA 10% inclus *	Coût TTC après crédit d'impôt**
SEMAINE, de 8h à 20h			
1/2h	20,00 €	22,00 €	11,00 €
1h	29,09 €	32,00 €	16,00 €
2h	58,18 €	64,00 €	32,00 €
TARIF CARSAT	26,80 € TTC / heure		

**Prestation minimum de 30 minutes –
Facturation uniquement du temps de prestation.**

LIVRAISON À DOMICILE (2)

Alimentaire, non-alimentaire, médicaments...	Prix HT	Prix TTC TVA 10% inclus *	Coût TTC après crédit d'impôt**
1h	33,64 €	37,00 €	18,50 €

**Prestation minimum de 30 minutes –
Facturation uniquement du temps de prestation OU Forfait.**

(2) Pour bénéficier du crédit d'impôt lié aux services à la personne, les prestations de livraison de courses et de collecte et livraison à domicile de linge repassé doivent constituer un accessoire de la prestation effectuée au domicile du contribuable. Dès lors le client doit avoir consommé au moins une activité exercée à son domicile à titre principal pour que la prestation, accessoire, soit elle-même éligible, exclusivement sur la partie livraison.



ZONE A : QUIMPER



LIVRAISON DE REPAS (2)

Des repas équilibrés et variés, adaptés à votre régime alimentaire, directement chez vous.

Régime classique, pauvre en sel, diabétique, mixé

Prix HT

**Prix TTC
TVA 10%
inclus ***

**Coût TTC
après crédit
d'impôt****

	Prix HT	Prix TTC TVA 10% inclus *	Coût TTC après crédit d'impôt**
Formule 3 éléments	12,75 €	13,75 €	10,06 €
Formule 4 éléments	13,70 €	14,70 €	11,60 €
Formule 5 éléments	14,65 €	15,75 €	12,25 €
Formule Midi et Soir	21,26 €	22,80 €	18,31 €
Formule Mixé	14,65 €	15,75 €	12,25 €

(2) Pour bénéficier du crédit d'impôt lié aux services à la personne, les prestations de livraison de repas doivent constituer un accessoire de la prestation effectuée au domicile du contribuable. Dès lors le client doit avoir consommé au moins une activité exercée à son domicile à titre principal pour que la prestation, accessoire, soit elle-même éligible, exclusivement sur la partie livraison.



ZONE A : QUIMPER



ACCOMPAGNEMENT VEHICULE Personne fragile ⁽²⁾

Avec nos véhicules	Prix HT	Prix TTC TVA 5,5% (1) inclus*	Coût TTC après crédit d'impôt**
1/2h	20,85 €	22,00 €	11,00 €
1h	36,97 €	39,00 €	19,50 €
Tarif unitaire du kilomètre parcouru	0,81 €	0,85 €	0,42 €

(1) Le taux de TVA réduit à 5,5% concerne les personnes âgées, dépendantes ou en situation de handicap. Prestation minimum de 30 minutes - Facturation uniquement du temps d'accompagnement OU Forfait.



ACCOMPAGNEMENT VEHICULE Invalidité temporaire ⁽²⁾

Avec nos véhicules	Prix HT	Prix TTC TVA 10% inclus*	Coût TTC après crédit d'impôt**
1/2h	20,85 €	22,00 €	11,00 €
1h	36,97 €	39,00 €	19,50 €
Tarif unitaire du kilomètre parcouru	0,81 €	0,85 €	0,42 €

Prestation minimum de 30 minutes – Facturation uniquement du temps d'accompagnement OU Forfait.

(2) Pour bénéficier du crédit d'impôt lié aux services à la personne, la prestation d'accompagnement véhiculé doit constituer un accessoire de la prestation effectuée au domicile du contribuable. Dès lors le client doit avoir consommé au moins une activité exercée à son domicile à titre principal pour que la prestation, accessoire, soit elle-même éligible.



ZONE A : QUIMPER



JARDINAGE ⁽³⁾

Tondre une pelouse, tailler des arbustes, des haies, entretenir des plates-bandes, planter, rempoter...		Prix HT	Prix TTC TVA 20% inclus	Coût TTC après crédit d'impôt*
1h	Entretien du jardin	43,25 €	51,90 €	25,95 €
1h	Travaux des haies	45,75 €	54,90 €	27,45 €

**Prestation minimum de 1h –
Facturation uniquement du temps d'intervention OU Forfait.**



PETIT BRICOLAGE ⁽³⁾

Fixer une rampe, une tringle, changer un joint ou une ampoule, déboucher un évier, monter un meuble en kit, installer des barres d'appui...		Prix HT	Prix TTC TVA 10% inclus*	Coût TTC après crédit d'impôt**
1h		48,18 €	53,00 €	26,50 €
KM ZONE QUIMPER		14,55 €	16,00 €	8,00 €
KM UNITAIRE EN DEHORS ZONE QUIMPER (en +)		0,82 €	0,90 €	0,45 €

**Prestation minimum de 1h –
Facturation uniquement du temps d'intervention OU Forfait.**

⁽³⁾ **Activités relevant de l'article D. 7231-1 du Code du Travail**



ZONE A : QUIMPER

INFORMATIONS PRESTATAIRE PARTENAIRE



INSTALLATION DE TÉLÉASSISTANCE

Mise en contact avec des téléassisteurs partenaires, installation de l'appareil et tests de fonctionnement	Prix HT	Prix TTC TVA 20% inclus	Coût TTC après crédit d'impôt**
FRAIS DE GESTION	41,58 €	49,90 €	24,95 €

FLYER TELEASSISTANCE CI-DESSOUS

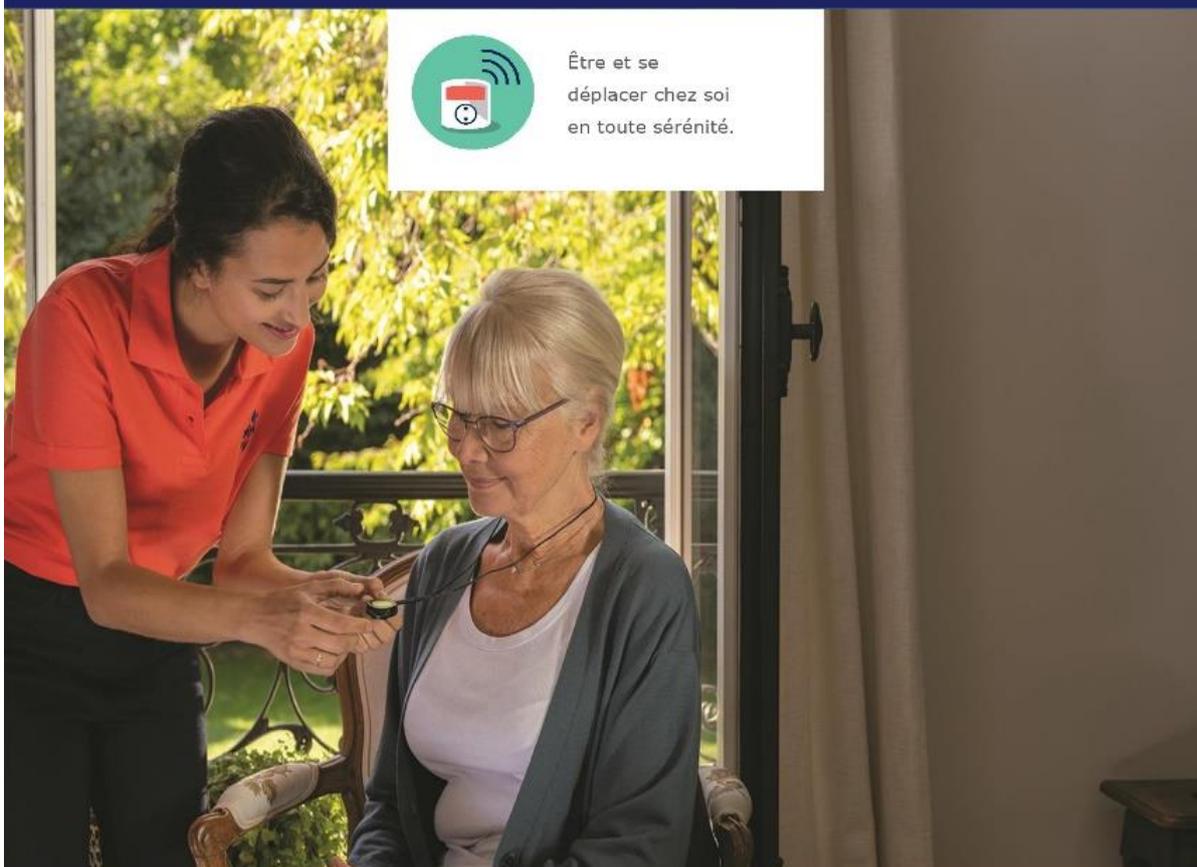


AGE D'OR SERVICES - Entreprise indépendante franchisée – SARL NPS Capital de 15 000 € - Siren 487 620 031 - RCS QUIMPER - Déclaration/Autorisation/Agrément C/260611/F/029/Q/055 délivré(e) par le CD/la Directe de QUIMPER - N° Finess 290036656





INSTALLATION DE TÉLÉASSISTANCE



Être et se
déplacer chez soi
en toute sérénité.

 **LA VIE CHEZ VOUS.**

AGE D'OR SERVICES - Entreprise indépendante franchisée – SARL NPS Capital de 15 000 € - Siren 487 620 031 - RCS QUIMPER -
Déclaration/Autorisation/Agrément C/260611/F/029/Q/055 délivré(e) par le CD/la Directe de QUIMPER - N° Finess 290036656





AGE D'OR SERVICES, 1^{er} réseau privé de services à la personne vous propose l'installation de téléassistance en partenariat avec



APPAREIL FIXE :

FORMULE INITIALE :

Boîtier installé au domicile + 1 médaillon

OPTION : IVY 2

Déclencheur intelligent, détecteur de chute lourde
(La téléassistance se déclenche toute seule en cas de chute)



24.90€ / mois

Soit 12.45€ / mois après 50% de crédit d'impôt



+ 6€ / mois

Si pas de ligne fixe, supplément de 5,00 € ou boîtier double connexion 10,00 €



APPAREILS NOMADES :

VIGIE MOBILE :

Se porte autour du cou ou à la ceinture, permet de se déplacer à l'extérieur tout en conservant une téléassistance et un détecteur de chute lourde



27.90€ / mois

Soit 12.45€ / mois après 50% de crédit d'impôt

MONTRE & MOI SIMPLE :

Une solution de sécurisation pour vous accompagner lors de vos activités en extérieur mais aussi en intérieur, la montre permet la géolocalisation en temps réel. Elle est également équipée d'un détecteur de chute lourde.



37.90€ / mois

Soit 18.95€ / mois après 50% de crédit d'impôt

MONTRE & MOI CONNECTEE GEM5 :

La sécurité partout où vous allez !

La montre Gem5 est à la fois un dispositif d'appel SOS et une montre intelligente conçue pour assister le Bénéficiaire lors de ses déplacements. Elle réduit les risques en permettant au Bénéficiaire d'être mis en relation rapidement avec un chargé d'écoute et d'assistance (Ange Gardien), 24h/24 et 7j/7 en identifiant précisément sa localisation. Elle dispose d'un micro intégré pour échanger avec nos équipes.



37.90€ / mois

Soit 18.95€ / mois après 50% de crédit d'impôt

FRAIS DE GESTION APPLIQUÉS DEPUIS LE 1^{ER} JANVIER 2024, prélèvement une seule fois => 49,90 €

LES + DU SERVICE ?

- **AUCUN ENGAGEMENT DE DURÉE** : Vous arrêtez quand vous voulez
- **ZÉRO FRAIS D'INSTALLATION** : Nous venons l'installer gratuitement

QUE FAISONS-NOUS ?

- **MISE EN CONTACT** : avec le réseau du téléassisteuse partenaire.
- **INSTALLATION ET MAINTENANCE** : de l'appareil et réalisation des tests de fonctionnement.
- **ACCOMPAGNEMENT** : par nos intervenants pour vous transmettre toutes les explications et vous permettre de vous approprier le dispositif.



Crédit d'impôt
50%

BÉNÉFICIEZ DES
AIDES
FINANCIÈRES

Agence de Quimper et Concarneau
Contacter M. PELLEN Raynald au
06 32 42 94 46



L'offre **AGE D'OR SERVICES** s'inscrit dans le cadre de la loi N° 2005-8421 du 26 juillet 2005 relative au développement des services à la personne. Les prestations AGE D'OR SERVICES peuvent bénéficier d'une TVA réduite (*) et peuvent ouvrir droit à un crédit d'impôt de 50% des sommes dépensées par an et par foyer fiscal (**). Les conditions et plafonds en vigueur sont disponibles à l'article 199 sexdecies du Code Général des Impôts et dans la circulaire du 11 avril 2019 du ministère de l'économie et des finances.

ÉVALUATION DES BESOINS ET DEVIS GRATUIT

Le vendeur remet gratuitement un devis personnalisé au consommateur à qui il propose une prestation ou un ensemble de prestations dont le prix total est supérieur ou égal à 100 € TTC ou au consommateur qui lui en fait la demande

Horaires d'interventions et tarifs

Sauf d'être précisé autrement sur la grille tarifaire, nos interventions sont possibles entre 8h00 et 20h00.
Si pas d'annulation sous 48 heures avant la prestation, la prestation restera due.

Permanence téléphonique :

Du lundi au vendredi
De 9h à 12h et de 13h30 à 17h30

Accueil en agence :

Du lundi au vendredi
De 9h à 12h et de 13h30 à 17h30

Intervention en mode prestataire.

Pour les nouveaux contrats à compter du 01/01/2025 :

Aucun frais d'inscription
Aucun frais de dossiers

Les moyens de paiement :

Prélèvement, virement, CESU, chèque bancaire et espèce (Ce dernier ne donnant pas lieu à l'avantage fiscal).

Réclamation et Règlement des litiges

En cas de réclamation, le Bénéficiaire doit contacter son référent ÂGE D'OR SERVICES ou peut écrire directement au franchiseur : **L'ÂGE D'OR EXPANSION - Direction Qualité**

45 rue Maurice Berteaux - 78600 LE MESNIL-LE-ROI

Si dans un délai de vingt et un (21) jours à compter de l'envoi de sa réclamation, le Bénéficiaire n'a pas de réponse ou la réponse à sa demande ne le satisfait pas, il pourra alors saisir la Commission de Médiation Franchise-Consommateurs (MFC) dont les coordonnées se trouvent sur le site

www.agedorservices.com.

En cas d'échec de la médiation le Bénéficiaire pourra saisir la justice.

La liste des personnes qualifiées en cas de litige sur le département est remise en complément du livret d'accueil remis au bénéficiaire.

Tout différend touchant à l'interprétation ou à l'exécution du Contrat sera porté devant le tribunal compétent.

*** : TVA réduite selon taux en vigueur**

cf. art. 279 et 278-0 bis D du code général des impôts

**** : Crédit d'impôt 50%**

cf. art. 199 sexdecies du code général des impôts et circulaire du 11 avril 2019 du ministère de l'économie et des finances

